

S'INSCRIRE DANS L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL DE LA COLLECTIVITÉ

Comprendre l'environnement institutionnel et partenarial permet à l' élu de mieux situer son action, de mobiliser les bons interlocuteurs et de développer des coopérations utiles au service de son territoire

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs institutionnels et partenaires de la collectivité
- Comprendre les relations avec l'État, les collectivités et les établissements publics
- Maîtriser les logiques de coopération territoriale
- Mobiliser efficacement les partenaires dans ses projets

| | | |
|--|---|--|
|  Présentiel 4h00 |  Distanciel 4h00 |  Public concerné Tout élu municipal |
|--|---|--|

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA COLLECTIVITÉ

- L'État et ses services déconcentrés
- Les collectivités territoriales et leurs compétences
- Les établissements publics et opérateurs

2. LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS

- Intercommunalité et coopération territoriale
- Articulation des compétences
- Mutualisation et projets communs

3. LES PARTENAIRES DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

- Acteurs publics et parapublics
- Associations et acteurs économiques
- Réseaux et acteurs locaux

4. TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Identifier les bons interlocuteurs
- Construire des relations efficaces
- Mobiliser les partenaires dans les projets

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Pré-requis

- Aucun

Formateur mobilisé

- 1 formateur expert

Moyens pédagogiques et techniques

- Présentations interactives et supports numériques
- Études de cas, exercices et mises en situation
- Transmission d'un support écrit à l'issue de la formation

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- En amont de la formation, un questionnaire pour recueillir les attentes des stagiaires et/ou un test de positionnement en début de formation
- Feuille d'émargements pour le suivi des participants
- Quiz d'évaluation en fin de formation pour mesurer les connaissances et compétences acquises
- Questionnaire d'évaluation pour recueillir les impressions des stagiaires à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Suivi post-formation : accès à notre Service Après-Formation, créé il y a 10 ans par LiBRA, avec possibilité de poser des questions pendant 2 mois via une adresse e-mail dédiée